



LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR): le management par la performance



En partenariat avec



3 semaines

 Du 18 janvier
au 5 février 2021

 LA ROCHELLE
> France

7 000 €

La prestation pédagogique
par personne, hors transport et hébergement.

5 800 € sans l'option certification

OBJECTIFS

- > Consolider sa connaissance des concepts et principes de management par la performance.
- > Renforcer les pratiques de préparation et pilotage d'une démarche par la performance.
- > Comprendre les différentes procédures de contrôle et d'audit de dispositif de performance.

PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES

- > Package pédagogique Spécial 40 ans 
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

- > Directeurs généraux, directeurs de départements d'administration et directeurs d'organismes publics ou parapublics.
- > Coordinateurs de programmes et de projets.
- > Directeurs administratifs et financiers.
- > Secrétaire généraux et Directeurs de cabinet.

BON À SAVOIR

- > La formation sera illustrée d'études de cas et donnera l'occasion aux participants d'échanger sur les pratiques observées dans leur pays d'origine.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La performance : enjeu pour le secteur public

- La notion de performance dans les organisations publiques et la GAR.
- L'évaluation systémique de la performance des organisations publiques et le CAF.
- Les axes de modernisation des administrations publiques pour développer la performance :
 - la RGPP et les démarches d'adéquation missions/objectifs/moyens,
 - la modernisation de la Gestion des Ressources Humaines,
 - les démarches de qualité de service,
 - le facteur humain et sa mobilisation.
- L'évolution du rôle du manager public.
- Repères, démarches et outils de la conduite du changement pour moderniser les administrations.

Module 2

La déclinaison opérationnelle de la performance en missions, programmes et actions

- La déclinaison en missions, programmes et actions.
- La définition des objectifs opérationnels et des indicateurs de performance.
- La préparation du projet annuel de performance (PAP) et des contrats avec les opérateurs.
- La performance dans les budgets opérationnels de programme (BOP).
- La chaîne de responsabilité engagée sur la performance : depuis le responsable de programme (RPROG) jusqu'au responsable d'unité opérationnelle (RUO); le rôle du responsable de programme.

Module 3

Pilotage, contrôle et audit du dispositif de performance

- Les outils du pilotage de la performance, le tableau de bord.
- La démarche de pilotage orientée comme outil d'aide à la décision.
- Le rôle des organes de contrôle pour les audits de performance.
- L'identification et le calcul des coûts d'un service ou d'une activité.
- La préparation du rapport annuel de performance.



OPTION
CERTIFICAT DE
COMPÉTENCES
EN MANAGEMENT
PUBLIC

Les participants souhaitant obtenir la certification de compétences devront compléter un dossier de pré-sélection.

Le certificat de compétences s'obtient à l'issue de plusieurs évaluations :

- > contrôle continu en cours de formation (40 points),
- > contrôle de connaissance globale en fin de formation (quiz, 30 points),
- > étude de cas à traiter et à remettre 15 jours après la formation (note de synthèse, 30 points).